

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
 DU 2 JUILLET 2024**

Délibération n° 030 - 2024

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2024
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19
 Président : Jean-Yves BREVET, Maire

Membres présents à la séance : Jean-Yves BREVET – Christelle PERROUD - Christophe DESMARIS - Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET – Gaele DIMBERTON – Nina ZACCAGNINO - Mireille GROSSELIN – Fabrice THOMASSON – Stéphanie LAURENCIN - Marie-Noëlle PRUDENT.

Membres excusés avec un pouvoir : Jean-Pierre ROCHE (Pouvoir à Christelle PERROUD) - Ludovic VINCENT (Pouvoir à Jean-Yves BREVET)

Membre absent : RAVIER Pierre-Yves.

Secrétaire de séance : Annie MIGNOT

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION dans le cadre des dispositifs DETR

Rapporteur : Jean-Yves BREVET

Monsieur le Maire présente les projets de :

- rénovation du bâtiment de la Poste afin de contribuer au maintien des services de proximité sur la commune, en plein cœur du centre-ville commerçant et de services, tout en agissant pour la suppression des passoires thermiques,
- rénovation et extension des bâtiments du stade du Moulin Neuf et de réfection de l'ancien local tennis pour y accueillir une salle de musculation associative mutualisée, intégrée au projet.

Il précise qu'afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune a déposé une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Il expose les plans de financement proposés à l'appui de ces demandes de subventions :

1) Maintien des services de proximité – rénovation de la Poste :

Financeurs	Montant HT	Taux
DETR	26 146.67	40 %
Total subventions publiques	26 146.67	
Fonds propres	39 220.00	
Emprunts	0.00	
Total autofinancement	39 220.00	
TOTAL GENERAL	65 366.67	

2) Rénovation et extension des bâtiments du stade du Moulin Neuf :

Financiers	Montant HT	Taux
DETR	163 140,00	30 %
Banque des Territoires	5 000,00	1%
Conseil Régional	54 380,00	10%
Conseil Départemental	81 570,00	15%
Grand Bourg Agglomération	75 000,00	14%
District de l'Ain	10 000,00	2%
Total subventions publiques	389 090,00	
Fonds propres	154 710,00	
Emprunts	0.00	
Total autofinancement	154 710,00	28%
TOTAL GENERAL	543 800.00	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé,

A l'unanimité,

ADOPTE les projets présentés ci-dessus ;

APPROUVE les plans de financement prévisionnels ci-dessus ;

SOLLICITE auprès de l'État des subventions d'investissement pour les projets « Maintien des services de proximité – rénovation de la Poste » et « Rénovation et extension des bâtiments du stade du Moulin Neuf », respectivement au taux de 40 % et 30 % ;

Les recettes correspondantes seront imputées au budget primitif de l'exercice 2024, chapitre 13 « subvention d'investissement », article 1321 « État et établissements nationaux » ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

ET ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,



Jean-Yves BREVET

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie MIGNON', written over a large, stylized signature.

Annie MIGNON

Je certifie que le présent acte est exécutoire conformément aux lois et règlements, après transmission et publication ou notification.